

DEMANDE DE CENTRALISATION DES CRÉDITS (1)
Sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne sans accord
BREXIT

La société ...[dénomination sociale]....., ... [SIREN]..., [n° de téléphone] (2), dont le siège social est domicilié
à [adresse]...,

sollicite, dans le cadre de la mise en œuvre d'une sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne sans accord (ci-après dénommé Brexit), **la centralisation des crédits** mise en place auprès de la recette reprise en colonne *c* du tableau ci-après, **afin de fournir la garantie nécessaire à la réalisation** des opérations de dédouanement auprès des bureaux cochés en colonne *a*.

-a-	-b-	-c-
Bureaux points d'entrée Brexit pour lesquels l'utilisation du ou des crédit(s) est sollicitée (3)	Recette de rattachement des bureaux repris en colonne a	Recette gestionnaire du crédit à ouvrir (4)
<input type="checkbox"/> Boulogne	Dunkerque	
<input type="checkbox"/> Calais port /tunnel		
<input type="checkbox"/> Dunkerque Ferry		
<input type="checkbox"/> Caen	Le Havre	
<input type="checkbox"/> Cherbourg		
<input type="checkbox"/> Le Havre		
<input type="checkbox"/> Rouen		
<input type="checkbox"/> Brest	Nantes	
<input type="checkbox"/> Saint -Malo		

Date et signature de l'opérateur
(cachet de la société)

Renvois :

(1) La présente demande doit être adressée avec l'objet « BREXIT – Centralisation des crédits », par courriel par le bureau principal de Calais (ou le SGC) au bureau FIN3 de la direction générale des douanes et droits indirects : dg-fin3@douane.finances.gouv.fr (et en copie à la recette de centralisation gestionnaire du crédit).

(2) Numéro de téléphone de la personne qui peut être contactée pour répondre sur cette demande.

(3) Cochez la case des bureaux concernés.

(4) Indiquez le nom de la recette qui gère actuellement le crédit à ouvrir à une utilisation dans la circonscription de la recette figurant dans la colonne *b*.